



Encore un effort m'sieur !

Tout le monde l'aura bien compris, au fil du temps, le SPS est devenue une grande source d'inspiration de la classe syndicale "dirigeante" de l'Administration Pénitentiaire. Le comportement des organisations historiques a lentement évolué au fur et à mesure de la progression du SPS à chacune des élections professionnelles, et des revendications catégorielles légitimes qu'il met en exergue pour le respect, la considération, et la reconnaissance, tant espérés par les grands soldats du bataillon : Les Surveillant(e)s. Bien que les trois principaux syndicats tendent encore à ignorer notre organisation, en coulisse, nous imaginons que depuis quelques années, elle a fortement perturbé la routine de ces "embabouineurs" qui leurrent les pauvres Surveillant(e)s que nous sommes. Au cours des 15 dernières années, bien moins que la 3ème force de sécurité, les Surveillant(e)s Pénitentiaires ont été la 5ème roue de la charrette pénitentiaire. Leurs conditions de travail se sont aggravées..., leur statut et leur rémunération, laissés en berne. Alors que la plupart des catégories de personnels pénitentiaires ont obtenu des avancées significatives, la disette des Surveillant(e)s continue de sévir.

Les preuves sont là !

De la Réforme des Grades **2006** signée par UFAP et FO, le grade de Surveillant n'en a tiré aucun avantage, à tel point que les deux signataires ont fini par renoncer à la duperie des Unités de Valeur qu'ils avaient négociées lors de cette réforme. À savoir que FO (très tardivement), et UFAP (très récemment), ont rejoint le SPS qui n'a jamais cessé, dès le départ, de dénoncer cette arnaque, et système clivant, afin d'en réclamer l'abolition.

Pirouette ! Cacahuète !

Perdues dans leurs méandres et dans leurs contradictions UFAP et FO, se sont finalement ravisées. Lors du CTAP du 12 mars dernier, les représentants de ces organisations syndicales, se sont abstenues dans un vote qui aide ainsi l'AP à faire perdurer le principe des UV. Par conséquent, la revendication d'une fusion des grades de Surveillant et Surveillant-Brigadier dans la même grille indiciaire qui permettrait à chacun d'acquérir automatiquement le grade de Surveillant Brigadier, est balayée d'un revers de main !

En **2013**, quant à elle, la seconde Réforme Statutaire des Surveillants, signée par l'UFAP, avait entraîné une perte du pouvoir d'achat des Surveillant(e)s !

Il semblerait que le tract national du SPS, le 2 mars dernier, ait encore secoué l'UFAP, laquelle viendrait justifier de sa revendication "Surveillant-Acteur"... pour attendre une reconnaissance des Surveillant(e)s. À cet effet, sous la plume de son très opportuniste secrétaire général, une lettre à la Ministre a été publiée le 10 mars.

"m'sieur", le SPS est très honoré qu'il puisse susciter en vous un peu d'inspiration, pour une reconnaissance statutaire du Surveillant, en espérant que cette soudaine illumination ne soit pas une légèreté passagère, ni même une stratégie au très long cours... destinée à calmer les ardeurs. Les Surveillants(e)s n'en peuvent plus d'espérer, d'attendre, et de se faire berner... Ils veulent du concret !

"m'sieur", comme pour le binôme, le SPS ne désespère pas qu'il puisse aussi vous guider dans la direction d'une grille indiciaire de Catégorie B pour les Surveillants, et une Police Pénitentiaire assimilée au Ministère de l'Intérieur. Marre d'être considérés comme des **"acteurs..."** qui oeuvrent dans la culpabilité au sein d'un ministère et d'une administration **"pro-détenus" !**

"m'sieur", sachez que le syndicat pro-surveillant, lui, saura tirer sur la corde, si le bâton... n'est plus suffisant.